



Bulletin Officiel

N°7137 Jeudi 20 juin 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

COMPANIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASTREE-

2

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

4

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- UNIMED (INDIVIDUELS)
- UNIMED (CONSOLIDES)

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**COMPANIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-**

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Cedex

La compagnie d'assurances et de réassurances Astree publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire en date du 21 Juin 2024.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2023, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers de l'exercice 2023, et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion.

Cette résolution est adoptée à.....

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et en application des articles 200 & suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations et les conventions autorisées par le Conseil d'Administration et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à.....

Troisième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2023 de 22.678.286,692 dinars, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

▶ Bénéfice de l'exercice	:	22.678.286,692 D.	
▶ Report antérieur	:	625.314,570 D.	

	Total :	23.303.601,262 D.
--	----------------	--------------------------

Répartition :

▶ Réserves pour réinvestissements exonérés	:	4.000.000,000 D.	
▶ Réserves facultatives	:	5.000.000,000 D.	
▶ Dividendes	:	13.200.000,000 D.	
▶ Report à nouveau	:	1.103.601,262D.	

	Total :	23.303.601,262 D.
--	----------------	--------------------------

En conséquence, le dividende à distribuer aux actionnaires est fixé à 2,200 Dinars par action et sera mis en paiement à partir du 1^{er} juillet 2024.

Cette résolution est adoptée à.....

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination de M.Mohamed TRIFA et de M.Sami ZGHAL en qualité d'administrateurs indépendants pour une durée de 3 ans. Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026, et ce sous réserve de validation de ces nominations par le Comité Général des Assurances conformément au code des assurances.

Cette résolution est adoptée à.....

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale ordinaire ratifie la nomination de M.Ali LAHIOUEL par l'Assemblée Générale électorale du 12 octobre 2023, en tant qu'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires. Ce mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à.....

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme pour une durée de 3 ans, le Cabinet « FINOR » représenté par Monsieur Karim DEROUICHE en tant que Co-commissaire aux comptes de la société. Ce mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée à.....

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs, pour l'exercice 2024, à cent vingt-mille dinars (120.000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer :

- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.
- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D) en rémunération des membres du Comité de Risques.

Cette résolution est adoptée à.....

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à.....

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	119,869	119,887
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	167,173	167,204
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	137,920	137,944
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	150,142	150,170
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	143,117	143,141
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	147,236	147,265
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	136,811	136,832
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,484	55,495
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,718	40,726
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	138,496	138,523
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	121,358	121,382
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	121,050	121,073
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
13 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,396	21,400
14 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	147,849	147,882
15 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16 FCP WAFI OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	142,671	142,690
17 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,642	13,644
18 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	205,681	205,718
19 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,402	13,403
20 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	116,268	116,291
21 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	120,835	120,859
22 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,806	16,809
23 FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	106,397	106,421
24 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	101,192	101,217
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
25 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,262	2,264
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
26 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,916	72,925
27 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	152,343	152,476
28 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	112,772	112,964
29 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	127,783	127,804
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
30 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	164,843	164,993
31 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	612,593	613,001
32 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	140,149	140,753
33 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	200,305	199,630
34 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	108,088	108,008
35 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	150,794	150,982
36 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	184,901	184,815
37 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	169,622	169,544
38 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	26,886	26,951
39 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,165	105,208
40 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,132	1,134
41 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,145	1,145
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
42 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 608,585	2 613,495
43 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	243,872	241,235
44 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,356	3,401
45 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,976	3,009
46 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	46,908	46,767
47 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,470	1,471
48 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,289	1,312
49 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,309	1,329
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	17,065	17,187
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	12,077	12,199
52 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	16,715	16,927
53 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 292,850	5 335,605
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
54 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	100,022	99,991
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
55 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,272	1,285

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	110,895	110,913	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	98,955	98,971	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	105,877	105,899	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	103,702	103,718	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	104,247	104,267	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	109,315	109,331	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	104,821	104,840	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	101,987	102,006	
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	106,267	106,283	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	106,353	106,373	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	104,765	104,783	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	104,386	104,406	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	102,958	102,978	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	107,064	107,080	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	102,869	102,887	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	100,647	100,658	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	107,281	107,296	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	102,470	102,488	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	112,136	112,154	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	104,067	104,086	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	109,297	109,315	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	104,107	104,133	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 047,114	1 047,304	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 322,103	10 324,579	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	101,190	101,213	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	107,153	107,319	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	103,390	103,553	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	59,303	59,324	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	116,208	115,972	
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,700	17,708	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	342,788	343,460	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 348,460	2 350,080	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	67,931	68,143	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	54,188	54,263	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	107,999	108,007	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	10,823	10,810	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	16,537	16,524	
93 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	18,029	18,058	
94 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	15,739	15,769	
95 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	101,710	102,022	
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	87,785	87,362	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	91,660	91,240	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	109,362	109,437	
99 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	100,640	100,703	
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,356	11,351	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	98,429	98,405	
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	78,822	79,017	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	95,813	97,754	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	126,467	126,961	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	158,343	158,658	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	158,109	158,019	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	206,899	208,277	
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	193,027	193,840	
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	189,608	190,947	
110 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	27,223	27,555	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 034,116	11 140,055	
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	138,928	138,272	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	100,958	102,715	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 018,627	5 131,612	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,914	10,984	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	170,517	170,675	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 477,581	11 562,092	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 587,217	10 649,030	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 474,971	10 508,320	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 806,451	10 915,510	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 498,391	10 530,916	
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,313	10,313	
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	103,064	106,224	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	123,138	123,512	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 047,925	1 047,012	

OPCVM en liquidation anticipée

* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

*** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIERE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

UNIMED-(Unité de Fabrication de Médicaments)

Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

La société UNIMED publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation-CAF) et M Ahmed Ayadi (Société Général Audit).

Bilan
Au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	2 023	2 022
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		7 352 616	6 876 924
Moins : amortissements		<5 249 374>	<4 636 733>
	IV.1	<u>2 103 242</u>	<u>2 240 191</u>
Immobilisations corporelles		190 200 790	178 497 751
Moins : amortissements		<114 145 162>	<105 143 105>
	IV.2	<u>76 055 628</u>	<u>73 354 646</u>
Immobilisations financières		9 217 893	8 357 366
Moins : provisions		<2 529 006>	<472 005>
	IV.3	<u>6 688 887</u>	<u>7 885 361</u>
Total des actifs immobilisés		<u>84 847 757</u>	<u>83 480 198</u>
Total des actifs non courants		<u>84 847 757</u>	<u>83 480 198</u>
Actifs courants			
Stocks		55 350 685	47 976 289
Moins : provisions		<5 139 606>	<3 835 346>
	IV.4	<u>50 211 079</u>	<u>44 140 943</u>
Clients et comptes rattachés		42 458 573	35 061 216
Moins : provisions		<2 997 024>	<1 116 383>
	IV.5	<u>39 461 549</u>	<u>33 944 833</u>
Autres actifs courants		19 088 657	17 351 633
Moins : provisions		<1 375 830>	<1 030 716>
	IV.6	<u>17 712 827</u>	<u>16 320 917</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.7	5 981 336	5 977 767
Total des actifs courants		<u>113 366 791</u>	<u>100 384 460</u>
Total des actifs		<u>198 214 548</u>	<u>183 864 658</u>

Bilan
Au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	2 023	2 022
Capitaux propres			
Capital social		32 000 000	32 000 000
Réserves		48 150 025	48 150 025
Résultats reportés		8 505 254	15 683 157
Autres capitaux propres		51 557	35 211
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.8	<u>88 706 836</u>	<u>95 868 393</u>
Résultat de l'exercice		5 582 552	7 830 096
<u>Total des capitaux propres après résultat de l'exercice</u>		<u>94 289 388</u>	<u>103 698 489</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.9	22 157 873	25 328 010
Autres passifs non courants	IV.10	2 024 418	1 729 081
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>24 182 291</u>	<u>27 057 091</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.11	29 042 067	16 802 176
Autres passifs courants	IV.12	21 234 847	6 419 894
Autres passifs financiers	IV.13	22 914 225	22 547 591
Concours bancaires	IV.14	6 551 730	7 339 417
<u>Total des passifs courants</u>		<u>79 742 869</u>	<u>53 109 078</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>103 925 160</u>	<u>80 166 169</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>198 214 548</u>	<u>183 864 658</u>

Etat de Résultat
Pour l'Exercice clos au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2 023	2 022
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	136 002 934	96 361 155
Autres produits d'exploitation	V.2	150 233	255 122
Total des produits d'exploitation		136 153 167	96 616 277
Charges d'exploitation			
Variation stocks des produits finis	V.3	1 993 627	536 534
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	<61 382 039>	<45 456 865>
Charges de personnel	V.5	<19 454 352>	<16 528 947>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	<15 877 485>	<11 100 116>
Autres charges d'exploitation	V.7	<12 584 883>	<10 653 255>
Total des charges d'exploitation		<107 305 132>	<83 202 649>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>28 848 035</u>	<u>13 413 628</u>
Charges financières nettes	V.8	<6 695 601>	<3 649 580>
Produits des placements	V.9	118 793	192 391
Autres gains ordinaires	V.10	88 269	97 803
Autres pertes ordinaires	V.11	<11 328 121>	<223 224>
<u>Résultat des activités ordinaires avant Impôt</u>		<u>11 031 375</u>	<u>9 831 018</u>
Impôt sur les sociétés	V.12	<5 448 823>	<2 000 922>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>5 582 552</u>	<u>7 830 096</u>
Résultat net de la période		5 582 552	7 830 096

Etat de Flux de Trésorerie
Pour l'Exercice clos au 31 Décembre
 <Exprimé en Dinar Tunisien>

	Notes	2 023	2 022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		5 582 552	7 830 096
Ajustements pour :			
Amortissements & provisions		15 877 485	11 100 116
Plus ou moins-value sur cession d'Immobilisations		<79 722>	<90 459>
Quote-part des subventions d'investissement		<23 694>	<756>
Capitalisation des amortissements		-	209 266
Variation des stocks		<7 374 396>	<10 536 765>
Variation des créances		<7 397 357>	<7 275 703>
Variation des autres actifs		<1 737 024>	<4 108 350>
Variation des fournisseurs d'exploitation		12 239 891	6 200 197
Variation des autres dettes		15 015 460	970 432
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	VI.1	<u>32 103 195</u>	<u>4 298 074</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Décaissements pour acqu. d'Imm. Corp & Incorp.		<12 767 047>	<16 364 649>
Encaissements suite à la cession d'Imm. Corp. & Incorp		86 902	93 450
Reclassement d'immobilisations		200 700	-
Encaissements suite à la cession d'Imm. Financières		-	151 477
Décaissements pour acqu. d'Imm. Financières		<860 527>	
Encaissements des subventions d'investissements		40 040	35 211
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>	VI.2	<u><13 299 932></u>	<u><16 084 511></u>
Flux de trésorerie liés au financement			
Dividendes & autres distributions		<15 006 308>	<12 990 212>
Encaissements d'emprunts		38 860 950	33 417 978
Remboursement d'emprunts		<41 866 649>	<13 298 307>
<u>Flux de trésorerie affectés au <provenant du> financement</u>	VI.3	<u><18 012 007></u>	<u>7 129 459</u>
Variation de trésorerie		791 256	<4 656 978>
Trésorerie au début de la période		<1 361 650>	3 295 328
Trésorerie à la clôture de la période		<570 394>	<1 361 650>

I. Présentation de la société

La société « UNIMED SA » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Son capital s'élève au 31 décembre 2023 à 32.000.000 DT divisé en 32.000.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

Créée en 1989, la société « UNIMED SA » opère dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, et se spécialise particulièrement dans les produits stériles : les préparations injectables, les collyres destinés à une application ophtalmique et les solutions de perfusions.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. Son siège social est sis à la zone industrielle Kalaa Kébira - Sousse.

Sur le plan fiscal, la société « UNIMED SA » est soumise aux règles du droit commun.

II. Faits marquants de l'exercice

Les principaux faits et événements ayant marqué l'exercice 2023 sont :

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 02 juin 2023 a décidé de distribuer des dividendes d'un montant de 15.008kDT à prélever sur les résultats reportés antérieurs.
- La signature d'un accord de partenariat avec le groupe japonais « GCUBE » pour la création d'une Joint-Venture dans le but de fabriquer des Kits de Diagnostic Rapide appliqués aux domaines de la santé, de l'environnement et des aliments.

Cet accord a été concrétisé par la création de la société « NIPPOMED ». La participation de la société « UNIMED SA » dans le capital de la société « NIPPOMED » s'est élevée à 749.970 DT, soit 49,998%.

- La société a contracté au cours de 2023 les emprunts suivants :

En DT	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 30/06/2023	Échéance à plus d'un an
Amen Bank 3mDT	TMM + 1,25%	83 mois	24 mois	3 000 000	3 000 000
Amen Bank 0,5mDT	TMM + 1,25%	82 mois	24 mois	500 000	500 000
Amen Bank 0,6mDT	TMM + 1,25%	80 mois	24 mois	600 000	600 000

III. Principes, Règles et Méthodes Comptables

La comptabilité générale de la société « UNIMED SA » est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres.

Les présents états financiers de la société « UNIMED SA » ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ont été préparés par référence aux mêmes principes et méthodes comptables utilisés dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisien.

III.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Concessions, brevets & licences	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériels et outillages industriels	15%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33%
- Installations générales, agencements et aménagements	15%

Il est à signaler, en outre, que la société procède à l'amortissement accéléré de son matériel et outillage industriel en multipliant par 2 le taux d'amortissement linéaire de 15%. Ce mode, admis par ailleurs fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 3 équipes.

III.3 Stocks

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits en cours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi-finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;

Politique de provision des stocks :

Les éléments constituant une dépréciation des stocks sont détaillés comme suit :

- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis dont le statut est bloqué ;
- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis périmés
- Les retours clients et les pièces de rechange qui sont obsolètes et ce, après confirmation du service maintenance ;
- Le taux de la provision est à 100% suite aux dépréciations réversibles ; et
- En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et fera l'objet d'un PV de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire en présence de deux agents du bureau de contrôle des impôts. Sur la base dudit PV, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

III.4 Emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants », la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.5 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.6 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures à l'introduction en bourse et ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date de ladite introduction en bourse avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

III.7 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

Les créances irrécouvrables sont des pertes de l'exercice et doivent faire l'objet d'un PV de carence dûment établi par un huissier notaire et ce pour les créances locales. Sur présentation du PV de carence, le cas échéant, les pertes sont comptabilisées suite à une approbation de la DG.

Les créances litigieuses sont à provisionner à 100%.

Les créances douteuses doivent faire l'objet d'une provision sous réserve de l'approbation de la DG. Le taux de provision est déterminé en fonction de l'antériorité de la créance par rapport à sa date d'échéance comme suit :

- Les créances non mouvementées entre 1 an et 2 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 20% ;
- Les créances non mouvementées entre 2ans et 3ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 50% ;
- Toutes créances non mouvementées entre 3 ans et 4 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 80% ;
- Au- delà de 4 ans à partir de la date d'échéance : à provisionner de 100%.

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière de la société à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la direction générale.

III.8 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

III.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.10 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.11 Les règles de prises en compte des gains et des pertes de change

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant :

- Pour les ventes : le taux de change journalier de la BCT ;
- Pour les achats de biens : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;
- Pour les achats de services, règlements et encaissements : le taux de change du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

III.12 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.13 Règles de traitement des frais de recherche et développement

Les états financiers de la société « UNIMED » sont établis selon les dispositions des Normes Comptables Tunisiennes, notamment, les dispositions de la NCT20. Selon le §16 de cette norme, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont généralement constatés en charges sauf en cas de respect de cinq conditions cumulatives au moment de leur engagement (§20 et §21 de la NCT 20). Parmi ces conditions figure la démonstration de l'existence d'un marché pour le produit en question. Or, la société « UNIMED » n'est pas en mesure d'avoir une assurance sur la possibilité d'existence de marché sans l'obtention d'une AMM et même en cas de son obtention, la pérennité du marché du médicament en question peut être remise en cause.

En cas d'assurance relative à l'existence du marché suite à l'obtention de l'AMM et le maintien du potentiel économique lié au marché, la société « UNIMED » ne peut pas activer les charges de développement en question qui sont déjà comptabilisées en charges

et ce, en vertu des dispositions du § 23 de la NCT 20 « Les dépenses de développement imputées aux résultats d'exercices précédents ne doivent pas être capitalisées même si les circonstances qui justifiaient leur inscription en charges n'ont plus cours »

Compte tenu de ce qui précède, les dispositions de la NCT 20 ne permettent pas à la société « UNIMED » d'activer les frais de l'unité de recherche et de développement.

Fiscalement, une proportion des frais encourus par l'unité dédiée aux recherches et aux développements des médicaments et à leur expérimentation, doit être activée (Immobilisations incorporelles). Cette proportion est déterminée comme suit :

Pourcentage d'incorporation = Nombre des demandes d'AMM obtenues / Nombre de demande d'AMM déposées au titre de la période concernée.

L'administration fiscale admet la déductibilité fiscale de la charge d'amortissement liée à la proportion comptabilisée en immobilisations selon un mode linéaire et au taux de 33,33%.

III.14 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'entraîner des répercussions importantes sur ses activités futures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2023 un montant de 2.103.242 DT contre 2.240.191 DT au 31 décembre 2022. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Logiciels	1 047 361	692 710
Sites Web	46 549	46 549
Concessions, marques, brevets et licences	4 642 053	4 440 450
Dépenses en recherche et développement	1 616 653	1 697 215
Total immobilisations incorporelles	7 352 616	6 876 924
Amortissements des immobilisations incorporelles	<5 249 374>	<4 636 733>
Total immobilisations incorporelles nettes	2 103 242	2 240 191

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2023 à 76.055.628 DT contre 73.354.646 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Terrains	4 222 771	4 222 771
Constructions	8 715 021	10 679 170
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	16 704 698	16 384 328
Matériel industriel	98 601 751	104 454 916
Outillage industriel	3 085 805	2 618 543
Matériel de conditionnement	760 990	760 990
Matériel de transport	8 889 930	8 395 120
Mobilier & matériel de bureau	1 482 205	1 336 332
Matériel informatique	2 165 581	2 037 973
Immobilisations corporelles en cours	43 891 987	25 927 557
Avances aux fournisseurs d'immobilisations	1 680 051	1 680 051
Total immobilisations corporelles	190 200 790	178 497 751
Amortissements des immobilisations corporelles	<114 145 162>	<105 143 105>
Total immobilisations corporelles nettes	76 055 628	73 354 646

Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles

En Dinar Tunisien	Valeurs brutes					Amortissements & provisions				VCN	
	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31/12/2023	31/12/2022	Dotations	Reprise amort immos cédées	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023
Logiciels	692 710	354 651	-	-	1 047 361	<606 407>	<63 981>	-	<670 388>	86 303	376 973
Sites Web	46 549	-	-	-	46 549	<25 587>	<8 609>	-	<34 196>	20 962	12 353
Concessions, marques, brevets et licences	4 440 450	201 603	-	-	4 642 053	<3 732 723>	<271 115>	-	<4 003 838>	707 727	638 215
Dépenses en R&D	1 697 215	-	-	<80 562>	1 616 653	<272 016>	<268 936>	-	<540 952>	1 425 199	1 075 701
Immobilisations incorporelles	6 876 924	556 254	-	<80 562>	7 352 616	<4 636 733>	<612 641>	-	<5 249 374>	2 240 191	2 103 242
Terrains	4 222 771	-	-	-	4 222 771	-	-	-	-	4 222 771	4 222 771
Constructions	10 679 170	-	-	<1 964 149>	8 715 021	<6 092 725>	<354 117>	-	<6 446 842>	4 586 445	2 268 179
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	16 384 328	933 944	-	<613 574>	16 704 698	<12 595 444>	<888 309>	-	<13 483 753>	3 788 884	3 220 945
Matériels industriel	104 454 916	2 267 447	-	<8 120 612>	98 601 751	<74 441 117>	<6 601 270>	-	<81 042 387>	30 013 799	17 559 364
Outillage industriel	2 618 543	467 262	-	-	3 085 805	<2 422 744>	<124 408>	-	<2 547 152>	195 799	538 653
Matériel de conditionnement	760 990	-	-	-	760 990	<707 848>	<26 571>	-	<734 419>	53 142	26 571
Matériel de transport	8 395 120	882 422	<387 612>	-	8 889 930	<6 290 877>	<1 060 976>	380 434	<6 971 419>	2 104 243	1 918 511
Mobilier & matériel de bureau	1 336 332	145 873	-	-	1 482 205	<1 063 115>	<126 784>	-	<1 189 899>	273 217	292 306
Matériel informatique	2 037 973	142 555	-	<14 947>	2 165 581	<1 529 235>	<200 056>	-	<1 729 291>	508 738	436 290
Immobilisations corporelles en cours	25 927 557	7 321 286	-	10 593 144	43 891 987	-	-	-	-	25 927 557	43 891 987
Avances aux fournisseurs d'immo.	1 680 051	-	-	-	1 680 051	-	-	-	-	1 680 051	1 680 051
Immobilisations corporelles	178 497 751	12 210 789	<387 612>	<120 138>	190 200 790	<105 143 105>	<9 382 491>	380 434	<114 145 162>	73 354 646	76 055 628
Total Général	185 374 675	12 767 043	<387 612>	<200 700>	197 553 406	<109 779 838>	<9 995 132>	380 434	<119 394 536>	75 594 837	78 158 870

IV.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2023 à 6.688.887 DT contre 7.885.361 DT au 31 décembre 2022 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Titres "Société Promochemica" (*)	7 762 600	7 762 600
Titres "Société Nippomed"	749 970	-
Emprunt obligataire national	20 000	20 000
Titres immobilisés – droit de propriété	500	500
Dépôts & cautionnements	684 823	574 266
Total immobilisations financières brutes	9 217 893	8 357 366
Provisions pour dépr. des immobilisations financières	<2 529 006>	<472 005>
Total immobilisations financières nettes	6 688 887	7 885 361

^(*) La société « UNIMED SA » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société Promochemica provisionnée à concurrence de 1.940.650 DT.

IV.4 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 50.211.079 DT au 31 décembre 2023 contre 44.140.943 DT au 31 décembre 2022. Les stocks sont détaillés comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Matières premières	20 708 695	16 853 356
Conditionnements	12 179 847	11 751 585
Encours en sous-traitance	318 858	483 183
Produits finis en sous-traitance	911 925	1 383 944
Encours	3 890 304	3 391 941
Produits finis	9 031 166	6 698 426
Pièces de rechange	6 919 444	6 270 891
Réactifs Laboratoires	872 364	706 202
Stock Consommable	518 082	436 761
Total des stocks bruts	55 350 685	47 976 289
Provisions pour dépréciation des stocks MP et AC	<3 344 566>	<2 442 260>
Provisions pour dépréciation des stocks PF et PSF	<1 065 134>	<1 149 476>
Provisions pour dépréciation des stocks PDR	<142 365>	<145 993>
Provisions pour dépréciation des stocks encours	<587 541>	<97 617>
Total des stocks nets	50 211 079	44 140 943

IV.5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2023 à 39.461.549 DT contre 33.944.833 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Clients ordinaires locaux	10 991 088	6 136 907
Clients ordinaires étrangers	26 845 403	26 666 885
Clients, douteux ou litigieux	2 997 024	1 116 383
Valeurs à l'encaissement	1 625 058	1 141 041
Total des comptes clients bruts	42 458 573	35 061 216
Provisions pour dépréciation des créances	<2 997 024>	<1 116 383>
Total des comptes clients nets	39 461 549	33 944 833

IV.6 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2023 à 17.712.827 DT contre 16.320.917 DT au 31 décembre 2022. Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Fournisseurs avances & acomptes	7 415 098	4 269 154
Fournisseurs, créances sur emballages à rendre	3 470	3 470
Personnel, avances & acomptes	352 272	245 782
Etat, impôts & taxes - Actifs	6 391 777	8 717 696
Etat, saisie provisoire	970 389	970 389
Débiteurs divers	3 387 792	2 670 672
Charges constatées d'avance	352 665	310 689
Charges à répartir	149 919	149 919
Produits à recevoir	65 275	13 862
Total autres actifs courants	19 088 657	17 351 633
Provisions pour dépréciation des débiteurs divers	<1 375 830>	<1 030 716>
Total autres actifs courants nets	17 712 827	16 320 917

(*) La rubrique « Débiteurs divers » englobe une avance en compte courant de la société « Promochimica » pour un montant de 961.581 DT qui est estimée non récupérable et qui n'a pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation à ce titre.

IV.7 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2023 à 5.981.336 DT contre 5.977.767 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Emprunt National	500 000	500 000
Placement courants	116	116
Blocage / Déblocage	62 531	257 099
Banques en DT	601 005	850 969
Banques en devises	4 805 403	4 360 882
CCP et e-dinars	1 575	1 575
Caisse	10 706	7 126
Total liquidités et équivalents de liquidités	5 981 336	5 977 767

IV.8 Capitaux propres (En DT)

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2023 à 94.289.388 DT contre 103.698.489 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Capital	32 000 000	32 000 000
Réserves légales	3 200 000	3 200 000
Réserves statutaires	2 777 847	2 777 847
Réserves libres	26 998 011	26 998 011
Réserves spéciales de réinvestissement	7 086 040	7 086 040
Réserves de Réévaluation (*)	8 088 127	8 088 127
Résultats reportés	8 505 254	15 683 157
Subventions d'investissement	51 557	35 211
Total des capitaux propres avant résultat	88 706 836	95 868 393
Résultat net de l'exercice	5 582 552	7 830 096
Total des capitaux propres avant affectation	94 289 388	103 698 489

(*) En application de la loi n°56 du 27 décembre 2018 relative à l'institution du régime de la réévaluation légale des bilans pour les sociétés industrielles, la société « UNIMED » a réévalué les éléments d'actifs corporels immobilisés, autres que les terrains et les bâtiments, selon leur valeur réelle, ne dépassant pas la valeur obtenue après réévaluation du prix d'acquisition ou de revient selon les indices fixés par le décret N°71 du 28 octobre 2019. L'écart de réévaluation est inscrit dans un compte spécial de réévaluation non distribuable pour un montant de 8.088kDT. L'amortissement excédentaire est à constater sur une période de 5 ans qui a commencé en 2020.

Le résultat par action se présente comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Résultat net	5 582 552	7 830 096
Nombre d'actions moyen pondéré	32 000 000	32 000 000
Résultat par action (DT)	0,174	0,245

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Réserves de réinvestissement	Autres réserves	Réserves de Réévaluation	Résultat de l'exploitation	Subvention d'investissement	Total des CP avant affectation
Situation au 31 décembre 2022	32 000 000	3 200 000	7 086 040	45 459 015	8 088 127	7 830 096	35 211	103 698 489
Affectation en réserves et résultats reportés	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués (1)	-	-	-	<7 177 904>	-	<7 830 096>	-	<15 008 000>
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement (2)	-	-	-	-	-	-	40 040	40 040
Résorption des subventions d'investissement (2)	-	-	-	-	-	-	<23 693>	<23 693>
Réserves de Réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2023	-	-	-	-	-	5 582 552	-	5 582 552
Situation au 31 décembre 2023	32 000 000	3 200 000	7 086 040	38 281 111	8 088 127	5 582 552	51 558	94 289 388

(1) L'AGO du 02 juin 2023 a décidé la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2022 pour un montant 15.008.000 DT.

(2) Le détail de la subvention d'investissement se présente comme suit :

Nature	Donneur	Etendue	QP inscrite au résultat 2022 et antérieur	QP inscrite au résultat 2023	Valeur au 31/12/2023	Conditions non remplies
ITP 2022	Ministère de l'industrie	35 211	-	11 736	23 475	Néant
ITP 2023	Ministère de l'industrie	40 040	-	11 957	28 083	Néant
Total Général		75 251	-	23 693	51 558	

IV.9 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2023 à 22.157.873 DT contre un solde au 31 décembre 2022 de 25.328.010 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Emprunt - AB	21 825 890	24 522 951
Emprunt - Leasing	331 983	81 900
Emprunt - BH	-	723 159
Total Emprunts	22 157 873	25 328 010

IV.10 Autres passifs non courants (En DT)

Les passifs non courants sont constitués par la provision pour des risques divers qui s'élève à 2.024.418 DT au 31 décembre 2023 contre 1.729.081 DT au 31 décembre 2022.

IV.11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2023 à 29.042.067 DT contre 16.802.176 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Fournisseurs d'exploitation locaux	8 183 858	7 799 583
Fournisseurs locaux, effets à payer	1 076 036	1 936 867
Fournisseurs, factures non parvenues	7 238 641	2 078 784
Fournisseurs d'exploitation étrangers	12 283 809	4 765 260
Fournisseurs étrangers, paiements en cours	155 778	155 778
Fournisseurs étrangers, actualisation à la clôture	103 945	65 904
Total des dettes fournisseurs	29 042 067	16 802 176

IV.12 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2023 à 21.234.847 DT contre 6.419.894 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Personnel & comptes rattachés	847 531	764 284
Etat, impôts & taxes	6 220 604	2 702 364
Actionnaires, dividendes à payer	19 017	17 325
Sécurité sociale	1 494 736	1 275 880
Charges à payer	12 628 614	1 660 041
Produits perçus d'avance	23 702	-
Créditeurs divers	643	-
Total des autres passifs courants	21 234 847	6 419 894

IV.13 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2023 à 22.914.225 DT contre 22.547.591 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Échéances à moins d'un an, AB	6 797 061	5 590 164
Échéances à moins d'un an, UBCI leasing	273 589	215 449
Échéances à moins d'un an, BH	956 925	1 200 211
Crédits à court terme	14 523 137	15 380 453
Intérêts courus	363 513	161 314
Total des autres passifs financiers	22 914 225	22 547 591

IV.14 Concours bancaires (En DT)

Le solde des concours bancaires s'élève au 31 décembre 2023 à 6.551.730 DT contre 7.339.417 DT au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
UIB Dinars	687 750	-
Amen Bank Dinars	3 105 665	2 470 661
ATB Dinars	-	30 660
BH Dinars	1 616 965	3 795 048
UBCI Dinars	1 141 350	1 043 048
Total des concours bancaires	6 551 730	7 339 417

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2023 à 136.002.934 DT contre 96.361.155 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 023	2 022
Ventes à l'export	63 613 957	54 690 553
Ventes locales	72 388 977	41 670 602
Total revenus	136 002 934	96 361 155

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2023 à 150.233 DT contre 255.122 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 023	2 022
Quote-part des subventions d'investissement	23 694	756
Autres produits d'exploitation	126 539	254 366
Total autres produits d'exploitation	150 233	255 122

V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation négative de 1.993.627 DT au 31 décembre 2023 contre une variation négative de 536.534 DT au 31 décembre 2022.

V.4 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2023 à 61.382.039 DT contre 45.456.865 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 023	2 022
Matières premières	29 908 760	33 550 945
Articles de conditionnement	22 544 639	15 339 535
Fournitures de conditionnement	207 275	384 710
Fournitures et outillage de laboratoires	358 391	399 195
Fournitures hygiéniques	54 852	95 956
Produits d'entretien	52 604	256 815
Fournitures de bureau	88 894	152 548
Autres approvisionnements	2 363 219	885 213
Variation de stocks	2 049 195	<9 148 898>
Vêtements de travail	53 522	49 458
Energies (eau, électricité, gaz, carburant)	3 700 688	3 495 436
R.R.R. obtenus sur achats	-	<4 048>
Total achats d'approvisionnements consommés	61 382 039	45 456 865

V.5 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2023 à 19.454.352 DT contre 16.528.947 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 023	2 022
Salaires & compléments de salaires	16 398 545	13 896 856
Charges sociales légales	3 010 279	2 587 965
Autres charges sociales	45 528	44 126
Total charges de personnel	19 454 352	16 528 947

V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2023 à 15.877.485 DT contre 11.100.116 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 023	2 022
Dot. Amort. des immobilisations incorporelles	612 641	232 630
Dot. Amort. des immobilisations corporelles	9 382 491	9 492 344
Dot. Résorption Charges à répartir	49 973	49 973
Dot / Rep sur Prov. pour dépréciation des créances	1 880 641	(278 699)
Dot. Prov. pour dépréciation des autres actifs	295 141	196 736
Dot. Prov. pour dépréciation des stocks	1 304 260	985 810
Dot. Prov. pour dépréciation immobilisations financières	2 057 001	144 867
Dot. Prov. pour risques et charges	295 337	276 455
Total dotation aux amortissements et provisions	15 877 485	11 100 116

V.7 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2023 à 12.584.883 DT contre 10.653.255 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 023	2 022
Loyers	258 562	242 027
Entretien & réparation	2 209 540	1 883 947
Assurances	1 492 360	1 211 737
Etudes & services extérieurs	2 702 520	2 134 560
Honoraires	691 254	729 281
Transports	1 282 508	1 283 077
Frais postaux et de télécom.	77 404	98 477
Services bancaires	420 413	256 678
Missions, réceptions, voyages	1 306 605	1 015 186
Relations publiques	1 019 560	1 273 726
Jetons de présence	150 000	-
Dons	96 104	90 193
Droits, impôts & taxes	878 053	434 366
Total autres charges d'exploitation	12 584 883	10 653 255

V.8 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2023 à 6.695.601 DT contre 3.649.580 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 023	2 022
Intérêts sur emprunts	5 466 187	3 086 519
Intérêts des autres opérations de financement	713 084	472 295
Intérêts des comptes courants	39 249	41 231
Différence de change	477 081	49 535
Total charges financières nettes	6 695 601	3 649 580

V.9 Produits des placements (En DT)

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2023 à 118.793 DT contre 192.391 DT au 31 décembre 2022. Ces produits se rattachent à des produits sur placements courants.

V.10 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2023 à 88.269 DT contre 97.803 DT au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	2 023	2 022
Plus-value de cession d'immobilisations	83 974	90 458
Produits divers ordinaires	4 295	7 345
Total autres gains ordinaires	88 269	97 803

V.11 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2023 à 11.328.121 DT contre 223.224 DT au 31 décembre 2022. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	2 023	2 022
Autres pertes ordinaires	157 249	141 391
Amendes et pénalités	11 170 872	81 833
Total autres pertes ordinaires	11 328 121	223 224

V.12 Impôt sur les sociétés (En DT)

L'impôt sur les sociétés s'est élevé au 31 décembre 2023 à 5.448.823 DT contre 2.000.922 DT au 31 décembre 2022. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	2 023	2 022
Impôt sur les sociétés	4 564 345	1 667 435
Contribution sociale solidaire	884 478	333 487
Total impôt sur les sociétés	5 448 823	2 000 922

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation du flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un excédent de 32.103.195 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan, les encaissements et décaissements des placements courants et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions et la quote-part des subventions d'investissement.

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un déficit de 13.299.932 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 12.767.047 DT ;
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles pour 86.902 DT ;
- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations financières de 860.527 DT constituées principalement par l'acquisition des titres « NIPPOMED » pour 749.970 DT ;
- Encaissement d'une subvention d'investissement pour 40.040 DT.

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

Les flux affectés au financement ont dégagé un déficit de 18.012.007 DT et se détaillent comme suit :

- La distribution de dividendes à concurrence de 15.006.308 DT ;
- Remboursements d'emprunts bancaires et leasing à hauteur de 41.866.649 DT ;
- Encaissement relatif à l'obtention de nouveaux crédits pour 38.860.950 DT ;

VII. Autres notes complémentaires

VII. 1 Identification des parties liées

Les parties liées à la société UNIMED sont les suivantes :

- La société ISSIS SUARL
- La société INOX MED SARL
- La société SMB SARL
- La société SARRAHUILES SA
- La société UNIREST SARL
- La société SENAMED SARL
- La société CLEAN ROOM PROJECT
- La société PROMOCHIMICA
- La société Ridha & Ridha
- La société MEDPACK
- La société NIPPOMED
- Mr Lotfi CHARFEDDINE

VII.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées survenues en 2023 sont détaillées ci-après :

- Dans le cadre du financement de la pénalité douanière pour un montant global de 2.392.657 DT condamnant solidairement les sociétés « UNIMED SA » et la société sœur « Sarra Huiles », la société « UNIMED SA » a accordé en 2023 un prêt en compte courant associé à la société « Sarra Huiles » de 1.900.884 DT. Le compte courant associé « Sarra Huiles » affiche un solde au 31 décembre 2023 de 1.907.052 DT.
- La société « UNIMED SA » a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TF 40017, d'une contenance de 619 m² et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et a été renouvelée par tacite reconduction le 01 janvier 2021, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA. La charge de location enregistrée chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2023, s'élève à 42.000 DT HTVA ;
- La convention de prestation de service avec la société « INOX MED » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

Cette convention a été initialement signée le 26 mai 2011 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 802.083 DT.
- La société « UNIMED SA » a cédé en date du 01 juin 2023 à la société « NIPPOMED » des équipements et installations qu'elle avait acquis en 2022 avant la constitution de la société « NIPPOMED », à leur prix d'acquisition initial soit 887.115 HT. La créance a été intégralement réglée courant 2023.

- La convention de prestation de service avec la société « CLEAN ROOM PROJECT » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » l'exécution de divers travaux d'aménagement, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

La convention a été initialement signée le 25 mai 2017 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 503.571 DT.

- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 01 janvier 2016 avec la société « SENA MED », une convention en vertu de laquelle la société « SENA MED » s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 26 février 2022, portant le montant des honoraires de 10.000 DT HTVA par mois à 13.000 DT HTVA par mois.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 156.000 DT HTVA ;

- La société « UNIMED SA » a accordé en 2023 un prêt en compte courant associé à la société « Promochimica » de 38.765 DT. Le compte courant associé « Promochimica » affiche un solde au 31 décembre 2023 de 961.581 DT ;
- La convention de prestation de service avec la société « SMB » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » la mission de réalisation de divers travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

Cette convention a été signée en le 12 février 2009 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 317.332 DT.

- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention en vertu de laquelle la société « UNIREST » s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de restauration de son personnel.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Cette convention a été signée en le 04 juin 2011 et renouvelée depuis.

La société « UNIMED SA » s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société « UNIREST » soient conformes aux standards et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société « UNIREST » tout le matériel électroménager et les batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couverts et enfin, à aménager le réfectoire.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 576.751 DT HTVA ;

- La société « UNIMED SA » s'est approvisionnée auprès de la société « MEDPACK » de matières premières et d'articles de conditionnement à hauteur de 4.197.210 DT HT.

- La société « UNIMED SA » a signé en date du 01 juin 2023 avec la société « NIPPOMED », un contrat de location d'un local à usage industriel sis à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période d'une année, commençant le 01 juin 2023 et finissant le 31 mai 2024, reconductible par tacite reconduction le 01 juin 2024, et moyennant un loyer annuel brut de 21.360 H.TVA.

Le produit de location enregistré chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2023, s'élève à 12.460 DT HTVA ;

- La société « UNIMED SA » a signé en date du 31 mai 2023 avec la société « NIPPOMED », une convention de prestation de service à travers laquelle, la société « UNIMED SA » fournit à la société « NIPPOMED » une assistance administrative, une gestion des ressources humaines ainsi que l'accomplissement des obligations comptables, fiscales et juridiques. Cette convention prend effet à partir du 01 juin 2023 et ce pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction et moyennant des honoraires basés sur un timesheet des travaux réalisés par les équipes de la société « UNIMED SA ».

Le produit enregistré chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2023, s'élève à 1.050 DT HTVA.

- La société « UNIMED SA » a facturé la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS », « SENAMED » et « NIPPOMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT	TVA	Montant TTC
INOX MED	3 000	570	3 570
UNIREST	3 000	570	3 570
S M B	3 000	570	3 570
I S S I S	1 800	342	2 142
SENAMED	1 800	342	2 142
CLEAN ROOM PROJECT	3 000	570	3 570
NIPPOMED	1 050	200	1 250
Total Général	16 650	3 164	19 814

- Votre société a facturé la quote-part des frais d'assurance maladie aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « SENAMED » et « NIPPOMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT
INOX MED	8 774
UNIREST	6 962
S M B	7 842
SENAMED	5 613
CLEAN ROOM PROJECT	9 587
NIPPOMED	2 612
Total Général	41 390

- Les soldes des parties liées au 31 décembre 2023 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Société	Solde fournisseurs	Débiteurs divers	Solde total
UNIREST	<56 820>	10 542	<46 277>
S M B	<83 608>	11 457	<72 150>
I S S I S	-	2 173	2 173
SENAMED	<13 002>	7 765	<5 236>
CLEAN ROOM PROJECT	134 846	13 187	148 033
INOX MED	-	13 076	13 076
SARRA HUILES	-	1 907 052	1 907 052
PROMOCHIMICA	-	961 581	961 581
Ridha & Ridha	-	24 099	24 099
Ridha Charfeddine	-	<90 206>	<90 206>
MEDPACK	<1 000 636>	-	<1 000 636>
NIPPOMED	-	80 026	80 026
Total Général	<1 019 220>	2 940 752	1 921 535

VII.3 Emissions, rachats et remboursements de dettes et d'actions

• Dettes

Emprunts	Solde au 31.12.2022			Mouvements de la période		Solde au 31.12.2023		
	Total début de période	Échéance	Échéance	Additions	Règlements échéances	Total fin de période	Échéance	Échéance
		à + 1 an	à - 1 an				à + 1 an	à - 1 an
BH 3,5 mDT	1 857 018	723 159	1 133 859	-	176 934	956 925	-	956 925
Amen Bank 8 mDT	4 327 869	2 622 951	1 704 918	-	1 704 919	2 622 950	1 049 180	1 573 770
Amen Bank 3 mDT	1 672 131	1 032 787	639 344	-	639 344	1 032 787	442 623	590 164
Amen Bank 11,2 mDT	8 813 115	6 609 836	2 203 279	-	2 203 279	6 609 836	4 406 557	2 203 279
BH COVID-19 185 kDT	66 353	-	66 353	-	66 353	-	-	-
Amen Bank 5,3 mDT	5 299 999	4 257 377	1 042 622	-	1 042 621	4 257 378	3 214 755	1 042 623
Amen Bank 10 mDT	10 000 000	10 000 000	-	-	-	10 000 000	8 612 775	1 387 225
Amen Bank 0,6 mDT	-	-	-	600 000	-	600 000	600 000	-
Amen Bank 0,5 mDT	-	-	-	500 000	-	500 000	500 000	-
Amen Bank 3 mDT	-	-	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
Total	32 036 485	25 246 110	6 790 375	4 100 000	5 833 450	29 579 876	21 825 890	7 753 986

Les dettes à long terme et court terme se présentent comme suit au 31 décembre 2023 :

	Taux d'intérêt	Nombre total des mensualités	Période de grâce	Date dernière échéance	Garanties
BH 3,5 mDT	TMM + 0,95%	84 mois	36 mois	30/09/2024	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 8 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/08/2025	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/09/2025	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 11,2 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	02/12/2026	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 10 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	15/03/2029	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 5,3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	10/01/2028	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 0,6 mDT	TMM + 1,25%	80 mois	24 mois	25/12/2029	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 0,5 mDT	TMM + 1,25%	82 mois	24 mois	25/12/2029	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 3 mDT	TMM + 1,25%	83 mois	24 mois	25/12/2029	Voir Eng. Hors Bilan

• Actions

Aucune émission ni remboursement d'actions ordinaires n'a eu lieu durant l'exercice 2023.

VII.4 Immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat	Catégorie	Valeur Brute	Échéance à - 1 an	Échéance à + 1 an et - de 5 ans	Taux d'intérêt Effectif	Nbre total Échéances	Loyer mensuel TTC
2 020	Contrat 472230	Matériel de transport	117 019	3 486	-	11,89%	48	3 487
2 021	Contrat 512700	Matériel de transport	501 267	78 414	-	9,19%	36	15 931
2 023	Contrat 556170	Matériel de transport	604 241	191 689	331 983	10,59%	36	19 978
Total			1 222 527	273 589	331 983			39 396

VII.5 Engagements hors bilan

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Observations
Engagements Donnés			
a) Garanties personnelles			
- Cautionnement	3 676 600	UBCI	
	1 681 499	Amen Bank	
b) Garanties réelles			
- Hypothèque	43 000 000	Amen Bank	Une hypothèque sur l'ensemble de la propriété constituée par les parcelles n° 32-33-34-35-36 du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalaa Kébira a été accordée à la Banque en avril 2010
- Nantissement	43 000 000	Amen Bank	Un nantissement sur une liste d'équipement d'exploitation de l'entreprise a été accordé à la Banque en avril 2010
- Nantissement	3 500 000	BH Bank	Un nantissement de la ligne tri-génération
c) Effets escomptés et non échus			
	647 915	UIB	
	2 829 737	BH Bank	
	3 798 843	Amen Bank	
	3 287 257	UBCI	
	2 414 360	ATB	
	3 701 295	BTL	
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances			
f) Créances Leasing			
Total	111 537 506		
Engagements reçus			
Néant			
Total			
Engagements réciproques			
Néant			
Total			

VII.6 Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination (En Dinar Tunisien)

Rubrique	Montant	Ventilation			
		Coût de production	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats d'approvisionnements consommés	61 382 039	60 106 332	220 110	851 386	204 211
Charges de personnel	19 454 352	11 758 973	3 063 759	3 636 351	995 269
Dotation aux Amort. & Prov.	15 877 485	8 773 971	643 138	4 386 652	2 073 724
Autres charges d'exploitation	12 584 883	4 617 387	3 909 650	3 256 429	801 416
Charges financières nettes	6 695 601				6 695 601
Autres pertes ordinaires	11 328 121				11 328 121
Impôt sur les sociétés	5 448 823				5 448 823
TOTAL	132 771 304	85 256 663	7 836 657	12 130 818	27 547 166

VII.7 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2023	31.12.2022	Charges	31.12.2023	31.12.2022	Soldes	31.12.2023	31.12.2022
CA Local	72 388 977	41 670 602	Déstockage de production	<1 993 627>	<536 534>			
CA Export	63 613 957	54 690 553						
Autres produits d'exploitation	150 233	255 122						
Total	136 153 167	96 616 277	Total	<1 993 627>	<536 534>	Production	138 146 794	97 152 811
Production	138 146 794	97 152 811	Achats consommés	61 382 039	45 456 865	Marge sur coût matière	76 765 755	51 695 946
Marge sur coût matière	76 764 755	51 695 946	Autres charges externes	11 706 830	10 218 889	Valeur ajoutée	65 057 925	41 477 057
			Charges de personnel	19 454 352	16 528 947			
Valeur ajoutée	65 057 925	41 477 057	Impôts et taxes	878 053	434 366			
			Total	20 332 405	16 963 313	Excédent brut d'exploitation	44 725 520	24 513 744
Excédent brut d'exploitation	44 725 520	24 513 744	Charges financières nettes	6 695 601	3 649 580			
Autre produits ordinaires	88 269	97 803	Autres charges ordinaires	11 328 121	223 224			
Produits de placement	118 793	192 391	Dotations aux amort et prov	15 877 485	11 100 116			
			Impôt sur les bénéfices	5 448 823	2 000 922			
Total	44 932 582	24 803 938	Total	39 350 030	16 973 842	Résultat des activités ordinaires	5 582 552	7 830 096
Résultat des activités ordinaires	5 582 552	7 830 096						
Total	5 582 552	7 830 096	Total	-	-	Résultat Net	5 582 552	7 830 096

Rapport général

Tunis, le 11 juin 2024

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société « UNIMED SA »
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserves

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Unité de Fabrication des Médicaments « UNIMED SA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 94.289.388 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 5.582.552 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle de la question évoquée dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « UNIMED SA » au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

La société « UNIMED SA » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société « Promochimica » pour une valeur nette comptable de 7.762.600 DT ainsi qu'une avance de 961.581 DT en compte courant sur ladite société.

Le 17 octobre 2019, en raison des pertes accumulées depuis la création de la société, le commissaire aux comptes de la société « Promochimica » a convoqué une assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur la situation économique et financière de la société et ses perspectives. Il est à indiquer que la société n'a toujours pas arrêté ses états financiers au titre de 2017.

En l'absence d'une situation financière et comptable récente et d'informations suffisantes et appropriées sur l'activité de la société et ses perspectives, nous ne sommes pas en mesure

de déterminer si une provision pour dépréciation des titres de participation et de l'avance en compte courant est nécessaire et si oui, quel serait le montant.

A noter que la participation est provisionnée dans les comptes de la société « UNIMED SA » à concurrence de 1.940.650 DT.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des stocks

Les stocks figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour une valeur nette de 50.211.079 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan. Au 31 décembre 2023, la provision sur les stocks s'élève à 5.139.606 DT.

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits en cours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture et à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette et l'estimation des provisions sur stocks.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la

lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à

poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.

Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des

valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Conseil Audit Formation – CAF

Abir Matmti

Société Général Audit

Ahmed Ayadi

Rapport spécial

Tunis, le 11 juin 2024

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société « UNIMED SA »
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que la rémunération des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Votre société a contracté au cours de l'exercice 2023 les crédits suivants :

En DT	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 30/06/2023	Échéance à plus d'un an
Amen Bank 3mDT	TMM + 1,25%	83 mois	24 mois	3 000 000	3 000 000
Amen Bank 0,5mDT	TMM + 1,25%	82 mois	24 mois	500 000	500 000
Amen Bank 0,6mDT	TMM + 1,25%	80 mois	24 mois	600 000	600 000

- D
ans
le
cadr
e du
finan

cement de la pénalité douanière pour un montant global de 2.392.657 DT condamnant solidairement les sociétés « UNIMED SA » et la société soeur « Sarra Huiles », la société « UNIMED SA » a accordé en 2023 un prêt en compte courant associé à la société « Sarra Huiles » de 1.900.884 DT. Le compte courant associé « Sarra Huiles » affiche un solde au 31 décembre 2023 de 1.907.052 DT ;

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 16 décembre 2023.

- La société « UNIMED SA » a accordé en 2023 un prêt en compte courant associé à la société « Promochimica » de 38.765 DT. Le compte courant associé « Promochimica » affiche un solde au 31 décembre 2023 de 961.581 DT. Un avenant à cette convention de prêt en compte courant associé a été signé en 2023 pour éliminer la date limite du prêt à savoir, le 31 décembre 2022, prévue dans la convention initiale.
- La société « UNIMED SA » a signé en date du 01 juin 2023 avec la société « NIPPOMED », un contrat de location d'un local à usage industriel sis à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période d'une année,

commençant le 01 juin 2023 et finissant le 31 mai 2024, reconductible par tacite reconduction le 01 juin 2024, et moyennant un loyer annuel brut de 21.360 DT H.TVA.

Le produit de location enregistré chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2023, s'élève à 12.460 DT HTVA ;

- La société « UNIMED SA » a signé courant 2023 avec la société « NIPPOMED », une convention d'avance et de refacturation des charges d'assurance Groupe à travers laquelle, la société « UNIMED SA » supporte la prime relative à l'adhésion du personnel de la société « NIPPOMED » et procède à sa refacturation annuellement au titre de participation aux frais de contrat d'assurance groupe.

Le montant refacturé par la société « UNIMED SA » au 31 décembre 2023 s'élève à 2.612 DT HTVA.

- La société « UNIMED SA » a signé en date du 31 mai 2023 avec la société « NIPPOMED », une convention de prestation de service à travers laquelle, la société « UNIMED SA » fournit à la société « NIPPOMED » une assistance administrative, une gestion des ressources humaines ainsi que l'accomplissement des obligations comptables, fiscales et juridiques. Cette convention prend effet à partir du 01 juin 2023 et ce, pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction et moyennant des honoraires basés sur un timesheet des travaux réalisés par les équipes de la société « UNIMED SA ».

Le produit enregistré chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2023, s'élève à 1.050 DT HTVA.

- La société « UNIMED SA » a cédé en date du 01 juin 2023 à la société « NIPPOMED » des équipements et installations qu'elle avait acquis en 2022 avant la constitution de la société « NIPPOMED », à leur prix d'acquisition initial soit 887.115 HT. La créance a été intégralement réglée courant 2023.

Il convient de préciser que les cinq dernières conventions n'ont pas été autorisées préalablement par le conseil d'administration sur la base d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

B- Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2023 (autres que la rémunération des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 01 janvier 2016 avec la société « SENAMED », une convention en vertu de laquelle la société « SENAMED » s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet d'un premier avenant en date du 10 décembre 2018, portant le montant des honoraires de 7.000 DT HTVA par mois à 10.000 DT HTVA par mois, puis d'un deuxième avenant en date du 26 février 2022, portant le montant des honoraires de 10.000 DT HTVA par mois à 13.000 DT HTBA par mois.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 156.000 DT HTVA ;

- La convention de prestation de service avec la société « Inox Med » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 802.083 DT.

- La convention de prestation de service avec la société « Clean Room Project » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » l'exécution de divers travaux d'aménagement, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 503.571 DT.

- La convention de prestation de service avec la société « SMB » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » la mission de réalisation de divers travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 317.332 DT.

- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention en vertu de laquelle la société « UNIREST » s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de restauration de son personnel.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Cette convention a été signée en le 04 juin 2011 et renouvelée depuis.

La société « UNIMED SA » s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société « UNIREST » soient conformes aux standards et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société « UNIREST » tout le matériel électroménager et les batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couverts et enfin, à aménager le réfectoire.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 576.751 DT HTVA ;

- Au 31 décembre 2023, la société « UNIMED SA » s'est approvisionnée auprès de la société « MEDPACK » de matières premières et d'articles de conditionnement à hauteur de 4.197.210 DT HTVA.
- Votre société a facturé la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés « INOX MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS », « SENAMED » et « NIPPOMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT	TVA	Montant TTC
INOX MED	3 000	570	3 570

UNIREST	3 000	570	3 570
S M B	3 000	570	3 570
I S S I S	1 800	342	2 142
SENAMED	1 800	342	2 142
CLEAN ROOM PROJECT	3 000	570	3 570
NIPPOMED	1 050	200	1 250
Total Général	16 650	3 164	19 814

- En date du 31 décembre 2019, la société « UNIMED SA » a signé avec les sociétés « INOX MED », « UNIREST », « SMB », « SENAMED » et « CLEAN ROOM PROJECT » une convention d'avance et de refacturation des charges d'assurance Groupe à travers de laquelle, la société « UNIMED SA » supporte la prime relative à l'adhésion du personnel de sociétés « INOX MED », « UNIREST », « SMB », « SENAMED » et « CLEAN ROOM PROJECT » et procède à sa refacturation annuellement au titre de participation aux frais de contrat d'assurance groupe.

Les montants refacturés par la société « UNIMED SA » au 31 décembre 2023 se présentent comme suit :

Société	Montant HT
INOX MED	8 774
UNIREST	6 962
S M B	7 842
SENAMED	5 613
CLEAN ROOM PROJECT	9 587
NIPPOMED	2 612
Total Général	41 390

- La société « UNIMED SA » a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TF 40017, d'une contenance de 619 m² et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et a été renouvelée par tacite reconduction le 01 janvier 2021, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA.

La charge de location enregistrée chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2023, s'élève à 42.000 DT HTVA ;

- Les encours des crédits bancaires et financements leasing contractés durant les exercices antérieurs se détaillent comme suit :

	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 31/12/2023	Échéance à + 1 an	Échéance à - 1 an
BH 3,5mDT	TMM + 0,95%	84 mois	36 mois	956 925	-	956 925
Amen Bank 8mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	2 622 950	1 049 180	1 573 770
Amen Bank 3mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	1 032 787	442 623	590 164
Amen Bank 11,2mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	6 609 836	4 406 557	2 203 279
Amen Bank 5,3mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	4 257 378	3 214 755	1 042 623
Amen Bank 10mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	10 000 000	8 612 775	1 387 225
Amen Bank 0,6mDT	TMM + 1,25%	80 mois	24 mois	600 000	600 000	-
Amen Bank 0,5mDT	TMM + 1,25%	82 mois	23 mois	500 000	500 000	

Amen Bank 3mDT	TMM + 1,25%	83 mois	22 mois	3 000 000	3 000 000	
Contrat 472230 Leasing	11,89%	48	-	3 486	-	3 486
Contrat 512700 Leasing	9,19%	36	-	78 414	-	78 414
Contrat 556170 Leasing	10,59%	36	-	523 672	331 983	191 689

C- Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le salaire brut servi au Directeur Général s'élève au titre de l'exercice 2023 à 1.008.243 DT.

La somme des rémunérations nettes dues au Directeur Général s'élève au 31 décembre 2023 à 138.013 DT.

- Le Président du Conseil d'Administration perçoit une rémunération en tant que salarié pour le poste qu'il occupe au sein de la société. Cette rémunération s'élève au titre de l'exercice 2023 à un montant brut 208.644 DT.

- Le Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Technique perçoit une rémunération annuelle brute de 456.414 DT.

En outre, ces dirigeants bénéficient chacun d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant et de frais de communications téléphoniques.

- Le Conseil d'Administration en date du 07 mai 2024 a décidé l'octroi de jetons de présence à concurrence de 25kDT brut par administrateur au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un montant total brut de 150kDT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation – CAF

Abir Matmti

Société Général Audit

Ahmed Ayadi

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**UNIMED-(Unité de Fabrication de Médicaments)
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse**

La société UNIMED publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation- CAF) et M Ahmed Ayadi (Société Général Audit).

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	<u>31.12.2023</u>
<u>Actifs Non Courants</u>		
Immobilisations incorporelles		7 352 616
Moins : amortissements		<5 249 374>
	III.1	2 103 242
Immobilisations corporelles		190 727 290
Moins : amortissements		<114 145 162>
	III.2	76 582 128
Immobilisations financières		8 467 923
Moins : provisions		<2 529 000>
	III.3	5 938 917
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>84 624 287</u>
Autres actifs non courants	III.4	134 431
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>84 758 718</u>
<u>Actifs Courants</u>		
Stocks		55 355 080
Moins : provisions		<5 139 606>
	III.4	50 215 474
Clients et comptes rattachés		42 458 572
Moins : provisions		<2 997 024>
	III.5	39 461 548
Autres actifs courants		19 137 552
Moins : provisions		<1 375 830>
	III.6	17 761 722
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7	5 981 386
<u>Total des actifs courants</u>		<u>113 420 130</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>198 178 848</u>

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux Propres</u>	Notes	<u>31.12.2023</u>
Capital social		32 000 000
Réserves		48 150 025
Résultats reportés		8 505 254
Autres capitaux propres		51 557
Résultat consolidé		5 545 876
Total des capitaux propres	III.8	94 252 712
 Passifs		
 <u>Passifs Non Courants</u>		
Emprunts	III.9	22 157 873
Autres passifs non courants	III.10	2 024 418
Total des passifs non courants		24 182 291
 <u>Passifs Courants</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	III.11	29 082 723
Autres passifs courants	III.12	21 284 460
Autres passifs financiers courants	III.13	22 914 225
Concours bancaires	III.14	6 462 437
Total des passifs courants		79 743 845
<u>Total des passifs</u>		103 925 136
 <u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		 <u>198 178 848</u>

État de Résultat consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	<u>31.12.2023</u>
<u>Produits d'exploitation</u>		
Revenus	IV.1	136 002 934
Autres produits d'exploitation	IV.2	143 478
Total des produits d'exploitation		136 146 412
<u>Charges d'exploitation</u>		
Var de stock de produits finis et encours		1 993 627
Achats d'approvisionnements consommés	IV.3	<61 500 317>
Charges de personnel	IV.4	<19 454 352>
Dot aux amortissements et aux provisions	IV.5	<15 877 482>
Autres charges d'exploitation	IV.6	<12 467 914>
Total des charges d'exploitation		<107 306 438>
Résultat d'exploitation		28 839 974
Charges financières nettes	IV.7	<6 695 601>
Produits des placements		90 178
Autres gains ordinaires	IV.8	88 269
Autres pertes ordinaires	IV.9	<11 328 121>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		10 994 699
Impôts sur les sociétés	IV.10	<5 448 823>
Résultat Consolidé		5 545 876

Etat de flux de trésorerie consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

31/12/2023

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Résultat net

5 545 876

Ajustements pour :

Amortissements et provisions

15 877 482

Plus ou moins-value de cession

<79 722>

Quote-part des subventions inscrite en résultat

<23 694>

Variation des :

Stocks

<7 378 791>

Créances clients

<7 397 356>

Autres actifs

<1 785 919>

Fournisseurs et autres dettes

12 280 547

Frais préliminaires

<134 431>

Autres passifs

14 864 566

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

31 768 558

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Décaissement pour acquisition des immob Corp & Incorp

<13 093 037>

Encaissement provenant de la cession d'immob Corp et Incorp

86 902

Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières

<110 557>

Reclassement des immobilisations

200 700

Encaissement des subventions d'investissement

40 040

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

<12 875 952>

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Encaissement d'emprunts et crédit de gestion

38 860 950

Remboursement d'emprunts et crédit de gestion

<41 866 649>

Distribution des dividendes

<15 006 308>

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

<18 012 007>

Variation de trésorerie

880 599

Trésorerie au début de l'exercice

<1 361 650>

Trésorerie à la clôture de l'exercice

<481 051>

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du Groupe « Unité de fabrication des médicaments - Unimed » arrêtés au 31 décembre 2023, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la « Unimed SA » et sa coentreprise, la société « Nippomed SA ».

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2023.

I. Groupe UNIMED

Présentation

Le Groupe « Unité de fabrication des médicaments - Unimed » est composé de la société « Unimed SA », société mère, et de sa coentreprise, la société « Nippomed SA ».

Périmètre de consolidation et pourcentage de contrôle

La participation du Groupe correspond au fait que la société « Unimed SA » et la société « GCUBE » détiennent chacune **49,998%** des actions de la société « Nippomed SA », soit 74.997 actions. Il s'agit d'un contrôle conjoint.

Méthodes de consolidation

Étant donné que la seule société faisant partie du périmètre de consolidation, la société « Nippomed SA », est contrôlée conjointement par les sociétés « Unimed SA » et « GCUBE », la méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration proportionnelle. Cette méthode se résume comme suit :

- Elle est applicable en cas de contrôle conjoint ;
- Cumul des comptes de bilan et de résultat uniquement à hauteur de la part d'intérêt revenant à l'investisseur (Co-entrepreneur) ;
- Annulation des titres de participation de la coentreprise (E.C.C : Entreprise Consolidée Conjointement) ;
- Pas d'intérêts minoritaire.

II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers consolidés, le Groupe a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

II.1 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

II.2 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Concessions, brevets & licences	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériels et outillages industriels	15%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33%
- Installations générales, agencements et aménagements	15%

Il est à signaler, en outre, que la société « Unimed SA » procède à l'amortissement accéléré de son matériel et outillage industriel en multipliant par 2 le taux d'amortissement linéaire de 15%. Ce mode, admis par ailleurs fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 3 équipes.

II.3 La valorisation des stocks

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits encours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;

Politique de provision des stocks :

Les éléments constituant une dépréciation des stocks sont détaillés comme suit :

- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis dont le statut est bloqué ;
- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis périmés
- Les retours clients et les pièces de rechange qui sont obsolètes et ce, après confirmation du service maintenance ;
- Le taux de la provision est à 100% suite aux dépréciations réversibles ; et
- En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et fera l'objet d'un PV de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire en présence de deux agents du bureau de contrôle des impôts. Sur la base dudit PV, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

II.4 Emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants », la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

II.5 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

II.6 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement du Groupe, engagés au moment de la création des sociétés du Groupe, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation du Groupe et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures à l'introduction en bourse et ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date de ladite introduction en bourse avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

II.7 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

Les créances irrécouvrables sont des pertes de l'exercice et doivent faire l'objet d'un PV de carence dûment établi par un huissier notaire et ce pour les créances locales. Sur présentation du PV de carence, le cas échéant, les pertes sont comptabilisées suite à une approbation de la DG.

Les créances litigieuses sont à provisionner à 100%.

Les créances douteuses doivent faire l'objet d'une provision sous réserve de l'approbation de la DG. Le taux de provision est déterminé en fonction de l'antériorité de la créance par rapport à sa date d'échéance comme suit :

- Les créances non mouvementées entre 1 an et 2 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 20% ;
- Les créances non mouvementées entre 2ans et 3ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 50% ;
- Toutes créances non mouvementées entre 3 ans et 4 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 80% ;
- Au- delà de 4 ans à partir de la date d'échéance : à provisionner de 100%.

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière du Groupe à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la direction générale.

II.8 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

II.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II.10 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : les sociétés du Groupe ont transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront aux sociétés du groupe et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable. Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par les sociétés du Groupe et des taxes collectées pour le compte de l'Etat.

II.11 Les règles de prises en compte des gains et des pertes de change

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant :

- Pour les ventes : le taux de change journalier de la BCT ;
- Pour les achats de biens : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;
- Pour les achats de services, règlements et encaissements : le taux de change du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

II.12 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, le Groupe prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.13 Règles de traitement des frais de recherche et développement

Les états financiers consolidés du Groupe « Unimed » sont établis selon les dispositions des Normes Comptables Tunisiennes, notamment, les dispositions de la NCT20. Selon le §16 de cette norme, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont généralement constatés en charges sauf en cas de respect de cinq conditions cumulatives au moment de leur engagement (§20 et §21 de la NCT 20). Parmi ces conditions figure la démonstration de l'existence d'un marché pour le produit en question. Or, la société « Unimed » n'est pas en mesure d'avoir une assurance sur la possibilité d'existence de marché sans l'obtention d'une AMM et même en cas de son obtention, la pérennité du marché du médicament en question peut être remise en cause.

En cas d'assurance relative à l'existence du marché suite à l'obtention de l'AMM et le maintien du potentiel économique lié au marché, la société « Unimed » ne peut pas activer les charges de développement en question qui sont déjà comptabilisées en charges et ce, en vertu des dispositions du § 23 de la NCT 20 « Les dépenses de développement imputées aux résultats d'exercices précédents ne doivent pas être capitalisées même si les circonstances qui justifiaient leur inscription en charges n'ont plus cours »

Compte tenu de ce qui précède, les dispositions de la NCT 20 ne permettent pas à la société « Unimed » d'activer les frais de l'unité de recherche et de développement.

Fiscalement, une proportion des frais encourus par l'unité dédiée aux recherches et aux développements des médicaments et à leur expérimentation, doit être activée (Immobilisations incorporelles). Cette proportion est déterminée comme suit :

**Pourcentage d'incorporation = Nombre des demandes d'AMM obtenues /
Nombre de demande d'AMM déposées au titre de la période concernée.**

L'administration fiscale admet la déductibilité fiscale de la charge d'amortissement liée à la proportion comptabilisée en immobilisations selon un mode linéaire et au taux de 33,33%.

III.14 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés

Le management du Groupe « Unimed » n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers consolidés et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs du Groupe ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

III. Notes sur le Bilan

III.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2.103.242 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2023
Logiciels	1 047 361
Sites Web	46 549
Concessions, marques, brevets et licences	4 642 053
Dépenses en R&D	1 616 653
Total Immobilisations Incorporelles	7 352 616
Amort. des logiciels	<670 388>
Amort. des Sites Web	<34 196>
Amort. des C/M/B/L	<4 003 838>
Amort. des dépenses en R&D	<540 952>
Total Amortissements des Immobilisations Incorporelles	<5 249 374>
Immobilisations Incorporelles Nettes	2 103 242

III.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2023 à 76.582.128 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2023
Terrains	4 222 771
Constructions	8 715 021
Installations Générales Agencements & Aménagements Divers	16 811 409
Matériel industriel	99 020 066
Outillage industriel	3 085 805
Matériel de conditionnement	760 990
Matériel de transport	8 889 930
Mobilier & matériel de bureau	1 483 417
Matériel informatique	2 165 843
Immobilisations corporelles en cours	43 891 987
Avances aux fournisseurs d'immobilisations	1 680 051
Total Immobilisations Corporelles	190 727 290
Amortissements des constructions	<6 446 842>
Amortissements des I.G.A.A. divers	<13 483 753>
Amortissements du matériel industriel	<81 042 387>
Amortissements de l'outillage industriel	<2 547 152>
Amortissements du matériel de conditionnement	<734 419>
Amortissements du matériel de transport	<6 971 419>
Amortissements du Mobilier & matériel de bureau	<1 189 899>
Amortissements du matériel informatique	<1 729 291>
Total Amortissements des Immobilisations Corporelles	<114 145 162>
Immobilisations Corporelles Nettes	76 582 128

III.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2023 à 5.938.917 DT et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2023</i>
Titres "Société Promochimica" (*)	7 762 600
Emprunt Obligataire National	20 000
Titres immobilisés – Droit de propriété	500
Dépôts & cautionnements	684 823
Total Immobilisations Financières	8 467 923
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	<2 529 006>
Immobilisations Financières Nettes	5 938 917

(*) Le Groupe « Unimed » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société Promochimica. Cette participation est provisionnée à concurrence de 1.940.650 DT.

III.4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 50.215.474 DT et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2023</i>
Matières premières	20 708 695
Conditionnements	12 179 847
Encours en sous-traitance	318 858
Produits finis en sous-traitance	911 925
Encours	3 890 304
Produits finis	9 031 166
Pièces de rechange	6 919 444
Réactifs Labo	872 364
Stock Consommables	522 477
Total Stocks	55 355 080
Provisions pour dépréciation des stocks	<5 139 606>
Stocks Nets	50 215 474

III.5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les clients et comptes rattachés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 39.461.548 DT et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2023</i>
Clients ordinaires locaux	10 991 088
Clients ordinaires étrangers	28 470 461
Clients, douteux ou litigieux	2 993 162
Clients, impayés	3 861
Total Clients	42 458 572
Provisions pour dépréciation des créances	<2 997 024>
Créances Nettes	39 461 548

III.6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent à 17.761.722 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2023</i>
Fournisseurs avances & acomptes	7 416 067
Fournisseurs, créances sur emballages à rendre	3 470
Personnel, avances & acomptes	351 302
Etat, impôts & taxes	6 480 684
Etat, saisie provisoire	970 389
Débiteurs divers	3 347 781
Charges à répartir	149 919
Produits à recevoir	65 275
Charges constatées d'avance	352 665
<i>Total Autres Actifs Courants</i>	<i>19 137 552</i>
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	<1 375 830>
<i>Autres Actifs Courants Nets</i>	<i>17 761 722</i>

(*) La rubrique « Débiteurs divers » englobe une avance en compte courant de la société « Promochimica » pour un montant de 961.581 DT qui est estimée non récupérable et qui n'a pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation à ce titre.

III.7 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à 5.981.386 DT et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2023</i>
Placement courants	2 062 318
Valeurs à l'encaissement	361
Banques en TND	600 644
Banques en devises	3 243 201
E-Dinars	1 000
CCP	575
Caisse	10 756
Blocage / déblocage	62 531
<i>Total Liquidités et Equivalents de Liquidités</i>	<i>5 981 386</i>

III.8 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres consolidés après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2023 à 94.252.712 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Déc. 2023
Capital	32 000 000
Réserves légales	3 200 000
Réserves statutaires	2 777 847
Réserves libres	26 998 011
Réserves spéciales de réévaluation	8 088 127
Réserves spéciales de réinvestissement	7 086 040
Subventions d'investissement	51 557
Résultats reportés	8 505 254
Total des capitaux propres avant résultat	88 706 836
Résultat de l'exercice	5 545 876
Total des capitaux propres avant affectation	94 252 712

III.9 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2023 à 22.157.873 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2023
Emprunts Bancaires	21 825 890
Emprunts Leasing	331 983
Total Emprunts	22 157 873

III.10 Autres passifs non courants (En DT)

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2.024.418 DT. Ils correspondent aux provisions pour risques et charges constatées par les différentes sociétés du Groupe.

III.11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2023 à 29.082.723 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2023
Fournisseurs locaux	8 217 290
Fournisseurs locaux, effets à payer	714 819
Fournisseurs, factures non parvenues	7 238 641
Fournisseurs d'exploitation étrangers	12 283 810
Fournisseurs étrangers, paiements en cours	524 218
Fournisseurs étrangers, actualisation à la clôture	103 945
Total Fournisseurs	29 082 723

III.12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 21.284.460 DT se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2023
Personnel & comptes rattachés	203 707
Etat, impôts & taxes	6 221 747
Actionnaires, dividendes à payer	701 364
Sécurité sociale	1 497 754
Créditeurs divers	5 464
Produits perçus d'avance	23 702
Charges à payer	12 630 722
Total Passifs Courants	21 284 460

III.13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent à 22.914.225 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2023
Échéances Bancaires à moins d'un an	15 210 045
Échéances Leasing à moins d'un an	273 589
Crédits de gestion	7 067 078
Intérêts courus	363 513
Total Autres Passifs Financiers Courants	22 914 225

III.14 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2023 à 6.462.437 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2023
Concours - Amen Bank	3 016 372
Concours - UBCI	1 141 350
Concours - UIB	687 750
Concours - BH Bank	1 616 965
Total Concours Bancaires	6 462 437

IV. Notes sur l'état de résultat

IV.1 Revenus (En DT)

Les revenus totalisent 136.002.934 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2023</i>
Ventes à l'export	63 613 957
Ventes locales	72 388 977
<i>Total Revenus</i>	<i>136 002 934</i>

IV.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation totalisent 143.478 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2023</i>
Quote-part des Subventions d'Investissement	23 694
Autres Produits d'Exploitation	119 784
<i>Total autres produits d'exploitation</i>	<i>143 478</i>

IV.3 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés totalisent 61.500.317 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2023</i>
Matières premières	29 909 832
Articles de conditionnement	22 544 639
Fournitures de conditionnement	19 138
Fournitures et outillage de Laboratoire	59 765
Fournitures Hygiéniques	54 852
Produits d'entretien	612 858
Fournitures de bureau	18 726
Autres approvisionnements	2 363 219
Variation de stocks MP/AC	4 435 073
Variation de stocks Autres	<2 390 272>
Vêtements de travail	53 522
Energies (Eau, Electricité, Gaz, Carburants...)	3 818 965
<i>Total Achats d'approvisionnements consommés</i>	<i>61 500 317</i>

IV.4 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel totalisent 19.454.352 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2023</i>
Salaires & compléments de salaires	16 398 545
Charges sociales légales	3 010 279
Autres charges sociales	45 528
<i>Total Charges de Personnel</i>	<i>19 454 352</i>

IV.5 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 15.877.482 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2023</u>
Dotation. Amortissements des Immobilisations Incorporelles	612 642
Dotation. Amortissements des Immobilisations Corporelles	9 382 489
Dotation. Résorption Charges à répartir	49 972
Dotation. Provisions pour dépréciation des créances	1 880 641
Dotation. Provisions pour dépréciation des autres actifs	295 141
Dotation. Provisions pour dépréciation des stocks	1 304 260
Dotation. Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 057 001
Dotation. Provisions pour Risques et Charges	295 336
<u>Total Dotation aux Amort. & Prov.</u>	<u>15 877 482</u>

IV.6 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation totalisent 12.467.914 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2023</u>
Loyers	258 562
Entretien & réparation	2 209 541
Assurances	1 486 372
Etudes & services extérieurs	2 702 521
Honoraires	691 254
Transport	1 282 508
Frais postaux et de télécom.	77 404
Services bancaires	420 413
Missions, réceptions, voyages	900 775
Relations publiques	1 019 561
Dons	96 104
Jetons de présence	150 000
Frais de restauration	406 327
Droits, impôts & taxes	766 572
<u>Total Autres charges d'exploitation</u>	<u>12 467 914</u>

IV.7 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes totalisent 6.695.601 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2023</u>
Intérêts de emprunts	3 057 888
Intérêts des Aut.Op.de Financement	2 870 794
Intérêts des comptes courants	39 249
Intérêts des autres dettes	250 588
Différence de change	477 082
<u>Total Charges financières nettes</u>	<u>6 695 601</u>

IV.8 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires totalisent 88.269 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2023</u>
Plus-value de cession d'Immobilisations	83 974
Produits divers ordinaires	4 295
<u>Total Autres Gains Ordinaires</u>	<u>88 269</u>

IV.9 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires totalisent 11.328.121 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2023</u>
Amendes et pénalités	11 170 872
Autres pertes ordinaires	157 249
<u>Total Autres pertes ordinaires</u>	<u>11 328 121</u>

IV.10 Impôts sur les sociétés (En DT)

Les impôts sur les sociétés totalisent au 31 décembre 2023 à 5.448.823 et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2023</u>
Impôt sur les sociétés	4 564 345
Contribution sociale solidaire	884 478
<u>Total Impôts sur les Sociétés</u>	<u>5 448 823</u>

V. Note sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées survenues en 2023 sont détaillées ci-après :

- Dans le cadre du financement de la pénalité douanière pour un montant global de 2.392.657 DT condamnant solidairement les sociétés « Unimed » et « Sarra Huiles », la société « Unimed » a accordé en 2023 un prêt en compte courant associé à la société « Sarra Huiles » de 1.900.884 DT. Le compte courant associé « Sarra Huiles » affiche un solde au 31 décembre 2023 de 1.907.052 DT.

- La société « Unimed » a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TF 40017, d'une contenance de 619 m² et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et a été renouvelée par tacite reconduction le 01 janvier 2021, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA.

La charge de location enregistrée chez la société « Unimed », au 31 décembre 2023, s'élève à 42.000 DT HTVA ;

- La convention de prestation de service avec la société « Inox Med » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

Cette convention a été initialement signée le 26 mai 2011 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 802.083 DT.

- La convention de prestation de service avec la société « Clean Room Project » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » l'exécution de divers travaux d'aménagements, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

La convention a été initialement signée le 25 mai 2017 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 503.571 DT.

- La société « Unimed » a conclu en date du 01 janvier 2016 avec la société « SENA MED », une convention en vertu de laquelle la société « SENA MED » s'engage à fournir à la société « Unimed », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 26 février 2022, portant le montant des honoraires de 10.000 DT HTVA par mois à 13.000 DT HTVA par mois.

Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 156.000 DT HTVA ;

- La société « Unimed » a accordé en 2023 un prêt en compte courant associé à la société « Promochimica » de 38.765 DT. Le compte courant associé « Promochimica » affiche un solde au 31 décembre 2023 de 961.581 DT ;
- La convention de prestation de service avec la société « SMB » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mission de réalisation de divers travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

Cette convention a été signée en le 12 février 2009 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 317.332 DT.

- La société « Unimed » a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention en vertu de laquelle la société « Unirest » s'engage à fournir à la société « Unimed », des prestations de restauration de son personnel.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Cette convention a été signée en le 04 juin 2011 et renouvelée depuis.

La société « Unimed » s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société « UNIREST » soient conformes au standard et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société « UNIREST » tout l'électroménager et batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couvert et enfin, à aménager le réfectoire.

Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 576.751 DT HTVA ;

- La société « Unimed » s'est approvisionné auprès de la société « MEDPACK » de matières premières et d'articles de conditionnement à hauteur de 4.197.210 DT HT.
- La société « Unimed » a facturé la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS » et « SENAMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT	TVA	Montant TTC
INOX MED	3 000	570	3 570
UNIREST	3 000	570	3 570
S M B	3 000	570	3 570
I S S I S	1 800	342	2 142
SENAMED	1 800	342	2 142
CLEAN ROOM PROJECT	3 000	570	3 570
G CUBE	525	100	625
Total Général	16 125	3 064	19 189

- Votre société a facturé la quote-part des frais d'assurance maladie aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB » et « SENAMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT
INOX MED	8 774
UNIREST	6 962
S M B	7 842
SENAMED	5 613
CLEAN ROOM PROJECT	9 587
G CUBE	1 306
Total Général	40 084

- Les soldes des parties liées au 31 décembre 2023 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Société	Solde fournisseurs	Débiteurs divers	Solde total
UNIREST	<56 820>	10 542	<46 277>
S M B	<83 608>	11 457	<72 150>
I S S I S	-	2 173	2 173
SENAMED	<13 002>	7 765	<5 236>
CLEAN ROOM PROJECT	134 846	13 187	148 033
INOX MED	-	13 076	13 076
SARRA HUILES	-	1 907 052	1 907 052
PROMOCHIMICA	-	961 581	961 581
Ridha & Ridha	-	24 099	24 099
Ridha Charfeddine	-	<90 206>	<90 206>
MEDPACK	<1 000 636>	-	<1 000 636>
G CUBE	-	40 013	40 013
Total Général	<1 019 220>	2 900 739	1 881 522

VI. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

Le management du Groupe n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers consolidés et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs du Groupe ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

VII. Note sur les engagements hors bilan

Unimed

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Observations
Engagements Donnés			
a) Garanties personnelles			
- Cautionnement	3 676 600	UBCI	
	1 681 499	Amen Bank	
b) Garanties réelles			
- Hypothèque	43 000 000	Amen Bank	Une hypothèque sur l'ensemble de la propriété constituée par les parcelles n° 32-33-34-35-36 du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalaa Kébira a été accordée à la Banque en avril 2010
- Nantissement	43 000 000	Amen Bank	Un nantissement sur une liste d'équipement d'exploitation de l'entreprise a été accordé à la Banque en avril 2010
- Nantissement	3 500 000	BH Bank	Un nantissement de la ligne tri-génération
c) Effets escomptés et non échus			
	647 915	UIB	
	2 829 737	BH Bank	
	3 798 843	Amen Bank	
	3 287 257	UBCI	
	2 414 360	ATB	
	3 701 295	BTL	
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances			
f) Créances Leasing			
Total	111 537 506		
Engagements reçus			
Néant			
Total			
Engagements réciproques			
Néant			
Total			

Tunis, le 11 juin 2024

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société « UNIMED SA »
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion avec réserve

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « Unité de fabrication des médicaments - Unimed », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs de 94.252.712 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 5.545.876 dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle de la question évoquée dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

La société mère « Unimed » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société « Promochimica » pour une valeur nette comptable de 7.762.600 DT ainsi qu'une avance de 961.581 DT en compte courant sur ladite société.

Le 17 octobre 2019, en raison des pertes accumulées depuis la création de la société, le commissaire aux comptes de la société « Promochimica » a convoqué une assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur la situation économique et financière de la société et ses perspectives. Il est à indiquer que la société n'a toujours pas arrêté ses états financiers au titre de 2017.

En l'absence d'une situation financière et comptable récente et d'informations suffisantes et appropriées sur l'activité de la société et ses perspectives futures, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si une provision pour dépréciation des titres de participation et de l'avance en compte courant est nécessaire et si oui, quel serait le montant.

A noter que la participation est provisionnée dans les comptes de la société « Unimed » à concurrence de 1.940.650 DT.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Les stocks, figurant au bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2023 pour un montant net de 50.215.474 DT, représentent un des postes les plus importants des états financiers du Groupe « Unité de fabrication des médicaments – Unimed ». Au 31 décembre 2023, la provision sur les stocks s'élève à 5.139.606 DT.

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits encours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture et à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette et l'estimation des provisions sur stocks.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états

financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « Unité de fabrication des médicaments – Unimed ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Conseil Audit Formation

Société Général Audit

Abir Matmti

Ahmed Ayadi